



MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

TEXTE SOUS EMBARGO

NE PUBLIER QU'AU
MOMENT DU DISCOURS

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

COMMUNIQUE NO. 83-A
Le 9 décembre 1966.

Bureau de Presse
750 Troisième Avenue
New York, N.Y. 10017
YUkon 6-5740

Admission des Barbades

Déclaration prononcée par le représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies, M. George Ignatieff, en séance plénière, le neuf décembre 1966, sur la question de l'admission des Barbades aux Nations Unies

Au nom du Canada, c'est pour moi un plaisir tout à fait particulier d'accueillir le représentant des Barbades à cette Assemblée. Les rapports du Canada avec les Barbades se caractérisent par un véritable esprit d'affection né des liens étroits qui unissent le Canada et les Barbades depuis plusieurs années; les provinces atlantiques du Canada, en particulier, ont de façon courante entretenu une gamme étendue de rapports avec les Barbades et les autres îles des Antilles, dans les domaines commercial et autres. Au cours de ces dernières années, de meilleures liaisons aériennes ont permis à plusieurs milliers de Canadiens de visiter et de connaître de visu les Barbades.

Maintenant que les Barbades sont une nation indépendante, et comme le Canada, à la fois membre du Commonwealth et pays de l'hémisphère occidental, nous sommes confiants que ces liens traditionnels se resserreront. Un pas important vers la réalisation de cet objectif fut la tenue à Ottawa en juillet dernier, de la Conférence du Commonwealth Canada-Antilles au cours de laquelle les premiers ministres du Canada et des Barbades et leurs collègues des autres membres du Commonwealth dans les Antilles, ont discuté des moyens d'accroître et de rehausser la collaboration pratique dans des domaines mutuellement avantageux.

Le Canada a confiance que les Barbades, avec leur longue tradition parlementaire et leur expérience de l'évolution paisible vers l'indépendance complète, pourront faire un apport utile et efficace aux délibérations de cette Assemblée. Nous anticipons le plaisir de collaborer avec le représentant des Barbades dans nos travaux aux Nations Unies.

